

Aperçu de l'Investissement *Event Driven*

Définition

L'*Event Driven* est une stratégie d'investissement qui consiste à capter des décotes de prix observées lors d'événements d'entreprises.

Annoncés ou anticipés, ces événements d'entreprises sont multiples et constituent souvent des étapes importantes dans le cycle de vie d'une entreprise cotée en Bourse.

Les fusions et acquisitions sont l'événement d'entreprise le plus connu et le plus traité au sein de la stratégie. Appelée aussi *Merger Arbitrage*, cette stratégie consiste à investir une fois la transaction annoncée (cf. illustration ci-après).

Les autres événements d'entreprise rencontrés sont :

Introduction en Bourse,	Changement de cotation,
Augmentation de capital,	<i>Spin off</i> / scission,
Entrée/ sortie d'indices,	Vente d'actif, etc..

Les événements d'entreprise cités ci-contre sont suivis par l'équipe de gestion de Syquant Capital.

A l'inverse, la stratégie « *Distressed Asset* », une autre situation où l'entreprise se trouve en difficulté financière, ou encore l'activisme ne sont pas implémentés dans les fonds Helium.

A la différence de l'investissement *Long Only* action, l'*Event Driven* s'intéresse à la bonne réalisation de l'événement d'entreprise considéré et pas tant à la tendance des marchés.

Le rendement/ risque associé à la stratégie porte principalement sur la réalisation ou non de l'événement tel qu'il avait été anticipé.

Pour tirer parti des inefficiences temporaires de prix liées à l'événement d'entreprise, l'investissement est réalisé au travers d'actions cotées, d'obligations et de produits dérivés.

Pourquoi l'*Event Driven* ?

-  Stratégie non directionnelle autour des événements d'entreprise
-  Niveau de risque moindre que l'investissement *Long Only* action
-  Faible corrélation historique avec les marchés actions

Illustration avec les fusions et acquisitions

Lorsqu'une opération de fusion-acquisition est rendue publique, le cours de l'action cible converge vers le prix proposé par l'acquéreur.

Il subsiste toutefois un écart de prix qui reflète l'incertitude quant à la bonne exécution de la transaction.

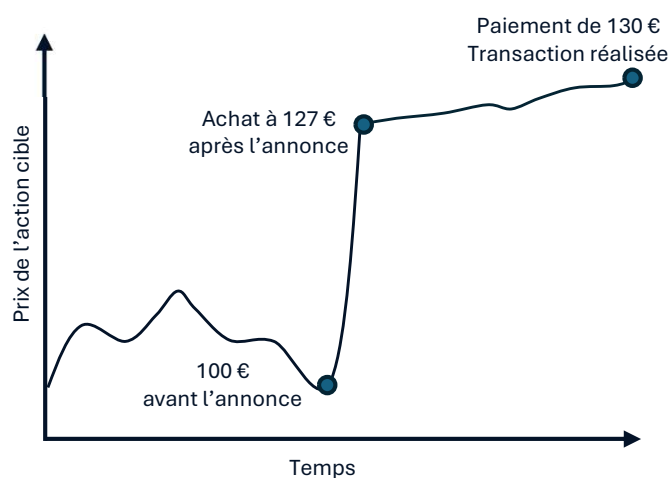
Cette décote constitue l'espérance de rendement de l'opération avec le risque potentiel que le cours de l'action revienne à son prix avant l'offre si l'opération échoue.

Hypothèses sur l'action de l'entreprise cible :

- Prix de marché avant l'offre : 100€
- Offre de l'acquéreur : 130€ soit une prime de 30%
- Prix de marché après l'offre : 127€
- Durée estimée de la réalisation de l'opération : 4 mois
- Décote d'arbitrage : 3€ soit 2,4% ou 7% annualisé
- Prix de marché estimé si l'offre ne se fait pas : ~ +/- 100€

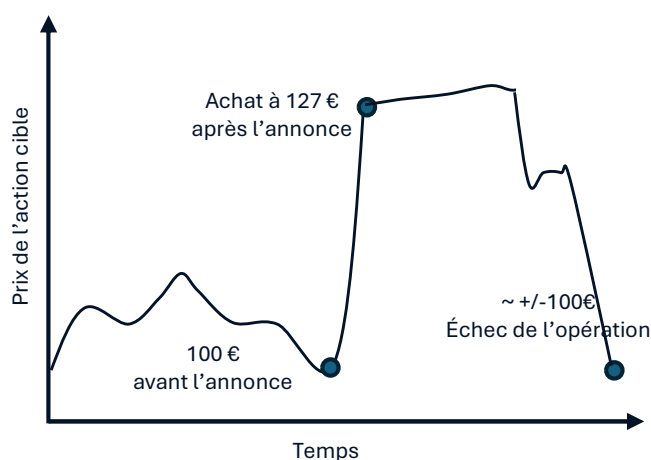
Exemple en image

Succès de l'opération sous 4 mois



- Faible gain 2,4% (7% annualisé)
- Très forte probabilité de réalisation 90%

Échec de l'opération



- Forte perte -21%
- Très faible probabilité de réalisation 10%

Dans l'exemple, la stratégie de *Merger Arbitrage* consiste à intervenir une fois l'offre de l'acquéreur rendue publique.

L'investissement est effectué en achetant à 127€ l'action de l'entreprise cible dans l'optique d'être payé au prix de l'offre à 130€ en cas de succès de la transaction.

L'échec de la transaction constitue le risque principal de la stratégie avec comme scénario une baisse du prix l'action sur son prix avant l'offre soit 100€, toutes choses égales par ailleurs.

Le succès d'une opération de fusion acquisition dépend principalement de ses propres conditions spécifiques et non de l'orientation des marchés financiers :

- Autorisation gouvernementales antitrust
- Autorisation des Investissements Etrangers,
- La réalisation du financement,
- Vote des actionnaires,
- Options de désistement pour l'acquéreur, etc..

Scénario	Succès de l'opération	Échec de l'opération
Dénouement	Paiement à 130€	Action revient sur son prix de 100€
Probabilité implicite	90%	10%
Gain Perte estimé €	130-127 = +3€	100-127 = -27€
Gain Perte estimé %	+2,4% ou +7% annualisé	-21%

L'offre de Syquant Capital

Syquant Capital a bâti une expertise sur les stratégies Event Driven qui lui permet d'apprécier et de sélectionner les opérations offrant le meilleur profil de rendement.

Les fonds Helium ont pour ambition de délivrer dans le temps une performance régulière au-dessus du taux sans risque avec une faible corrélation avec les marchés actions.

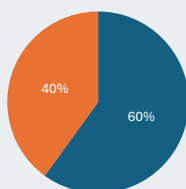
Nos solutions répondent ainsi à des besoins d'investissement diversifiant, liquides et faiblement corrélés aux marchés actions.

Avec des durées d'investissement courtes, un processus de décision collégiale, l'équipe de gestion déploie de nombreux investissements avec plus de 100 positions en portefeuille tout en gardant une allocation flexible du capital en fonction des opportunités du marché.

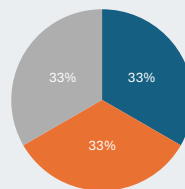
Le cas échéant, les positions présentant une sensibilité plus élevée aux marchés actions font l'objet d'une couverture pour réduire ce risque

Potentiel de diversification des fonds Helium

« Portefeuille 60/40 »

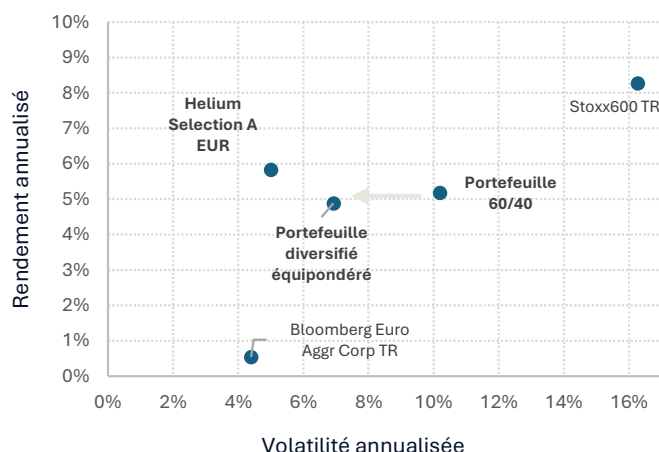


« Portefeuille diversifié équipondéré »



■ Index Stoxx600 TR ■ Bloomberg Euro Aggr Corp. TR ■ Helium Selection A EUR

Rendement/ risque 10 ans 30/10/2014 – 30/10/24



Matrice de corrélation 10 ans 30/10/2014 – 30/10/24

	Stoxx600 TR	Bloomberg Euro Aggr Corp TR	Helium Selection A EUR
Stoxx600 TR	1	16%	57%
Bloomberg Euro Aggr Corp TR	16%	1	15%
Helium Selection A EUR	57%	15%	1



Les fonds Helium s'intègrent comme un élément complémentaire dans une construction de portefeuille. Grâce au profil décorrélant des stratégies Event Driven, ils offrent un potentiel de diversification et d'amélioration du couple rendement/ risque (cf tableau ci-dessus).

Source : Syquant Capital, Bloomberg. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. L'investissement dans les fonds Helium présente un risque de perte en capital. Veuillez-vous référer au prospectus et DICI pour vous informer sur les risques et frais afférents à chaque part.
Durée de détention recommandée de 3 ans.

Lexique

Investissement *Long Only* action : Stratégie d'investissement qui consiste à acheter une action et la détenir sur une période prolongée dans l'objectif de la vendre à un prix supérieur pour réaliser une plus-value.

Portefeuille 60/40 : Construction de portefeuille qui consiste à investir 60% en actions et 40% en obligations. Il s'agit d'un modèle d'allocation reconnu pour les investisseurs ayant une tolérance au risque modéré.

Corrélation : Entre -1 et 1, la corrélation mesure le degré de relation entre deux actifs. Plus la corrélation s'approche de 1, plus la relation entre les deux actifs est forte. Inversement, plus la corrélation est faible ou négative, plus les deux actifs ont des comportements de prix indépendants.

Avertissement

Ce document est diffusé uniquement à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document ne peut pas être copié, distribué ou communiqué, de façon directe ou indirecte, à une autre personne sans le consentement explicite de Syquant Capital. Le plus grand soin a été apporté pour fournir des informations exactes. Toutefois, Syquant Capital décline toute responsabilité pour toute omission, erreur ou inexactitude dans ce document et pour toute information ne provenant pas de Syquant Capital. Aucune action judiciaire ne pourra être engagée à l'égard de Syquant Capital en se fondant sur cette information. Syquant Capital décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Avant de souscrire à ce produit, tout investisseur potentiel doit se procurer et lire attentivement le prospectus, disponible auprès de Syquant Capital. Tout investisseur potentiel doit tenir compte des restrictions réglementaires en matière de distribution. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra son objectif. La valeur des parts peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ce document ne doit pas être mis à disposition ou détenu par une personne soumise à une juridiction qui l'interdirait par ses lois ou règlements en vigueur. En demandant ou en acceptant de recevoir ce document, le récipiendaire confirme qu'il a connaissance des lois et règlements de sa juridiction relatifs à la réception d'information concernant des fonds d'investissements. Le récipiendaire s'engage à ne pas transmettre ce document à quiconque et ne pas l'utiliser, ou l'information contenue dans ce dernier, d'une manière qui contreviendrait à la loi.

Le prospectus de nos fonds sont disponibles gratuitement en français sur notre site internet (syquant-capital.fr) et sur demande à ir@syquant.com.